

**MAIRIE DE  
MONTAGNAC**

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :

SERVICE INSTRUCTEUR  
SERVICE INSTRUCTEUR  
Résidence La Butte Verte  
Boulevard Jacques Monod  
34120 PEZENAS

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : PA 34162 22 K0002

Reçu le 14/11/2022

Adresse des travaux :

RD 613

34530 MONTAGNAC

Nature des travaux : Pose de panneaux photovoltaïques au sol  
Puissance 6 kVA

Destinataire :

Monsieur CHAMBON JEAN-LOUIS

RD 613

Domaine de l'Agrione

34530 MONTAGNAC France

Objet : Classement **sans suite**  
Décision tacite de rejet

Monsieur,

Par lettre en date du 14/12/2022 vous avez été invité à compléter votre dossier relatif à l'affaire visée ci-dessus.

Ces documents ne m'ont pas été fournis dans les délais requis de 3 mois, soit avant le 14/03/2023. En conséquence, conformément à l'article R 423-39 du Code de l'Urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une décision tacite de rejet.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MONTAGNAC, le 22 JUIN 2023

M. Yann LLOPIS  
Maire de MONTAGNAC



(La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du code de l'urbanisme)

22 JUIN 2023